

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 09 septembre 2020

L'an 2020 et le 9 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de RICARDOU Jérôme Maire

Présents : M. RICARDOU Jérôme, Maire, BAILLY Fabienne, OLIVEIRA Christel, BILLAULT Jean-Michel, PELLIOU Françoise, QUERON Ann, RIGAL Didier, COCHET Patrice, RONDEAU Jacques,

Excusé(s) ayant donné procuration : MASTYKARZ Catherine (procuration à OLIVEIRA Christel) TAREL Gérard (procuration à BAILLY Fabienne)

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9
- Procurations : 2

Date de la convocation : 03/09/2020

Date d'affichage : 03/09/2020

Actes rendus exécutoires

après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis
le : 17/09/2020

et publication ou notification
du : 17/09/2020

A été nommé(e) secrétaire de séance : RIGAL Didier

Le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité ;

DELIBERATION N° 2020-30 DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1 SUR BUDGET 2020

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juin 2020 approuvant le budget primitif de l'exercice en cours,
- Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables à l'activité de la commune, en cette fin d'année notamment,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOPTE** la décision modificative n°1 telle que figurant dans le tableau ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
615231	Entretien et réparations de voiries	- 7.500	---	-----	----
023	Virement à la section d'investissement	+ 7.500	----	-----	----

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
2313	Constructions	+ 7.500	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 7.500

**DELIBERATION N°2020-31
TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN CANDELABRE ENDOMMAGE RUE DE LA MAIRIE**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il est nécessaire de remplacer un candélabre endommagé,

Vu le devis de l'entreprise V.H.M. en date du 04 septembre 2020,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le devis proposé par l'entreprise V.H.M. d'un montant hors taxe de 587.13 € ;
- **AUTORISE** le Maire à signer le devis inhérent à l'exécution de la présente délibération et à engager les travaux.

**DELIBERATION N° 2020-32
DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'AVOCAT POUR M. LE MAIRE**

Monsieur le Maire rappelle avoir déposé plainte, auprès des services de la Gendarmerie Nationale, le 04 août 2020 contre Monsieur RIAHA KHOUBAIB.

Le Conseil Municipal, se devant de garantir la protection fonctionnelle du Maire et prendre en charge, si besoin était, l'ensemble des frais engagés par celui-ci, il est proposé à l'assemblée de prendre en charge les frais qui seront engagés dans la procédure précitée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** de prendre en charge les frais qui seront engagés auprès de la SELARL CASADEI-JUNG.

Questions Diverses : Néant

Séance levée à: 19 heures 30

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 17 septembre 2020
Le Maire
Jérôme RICARDOU